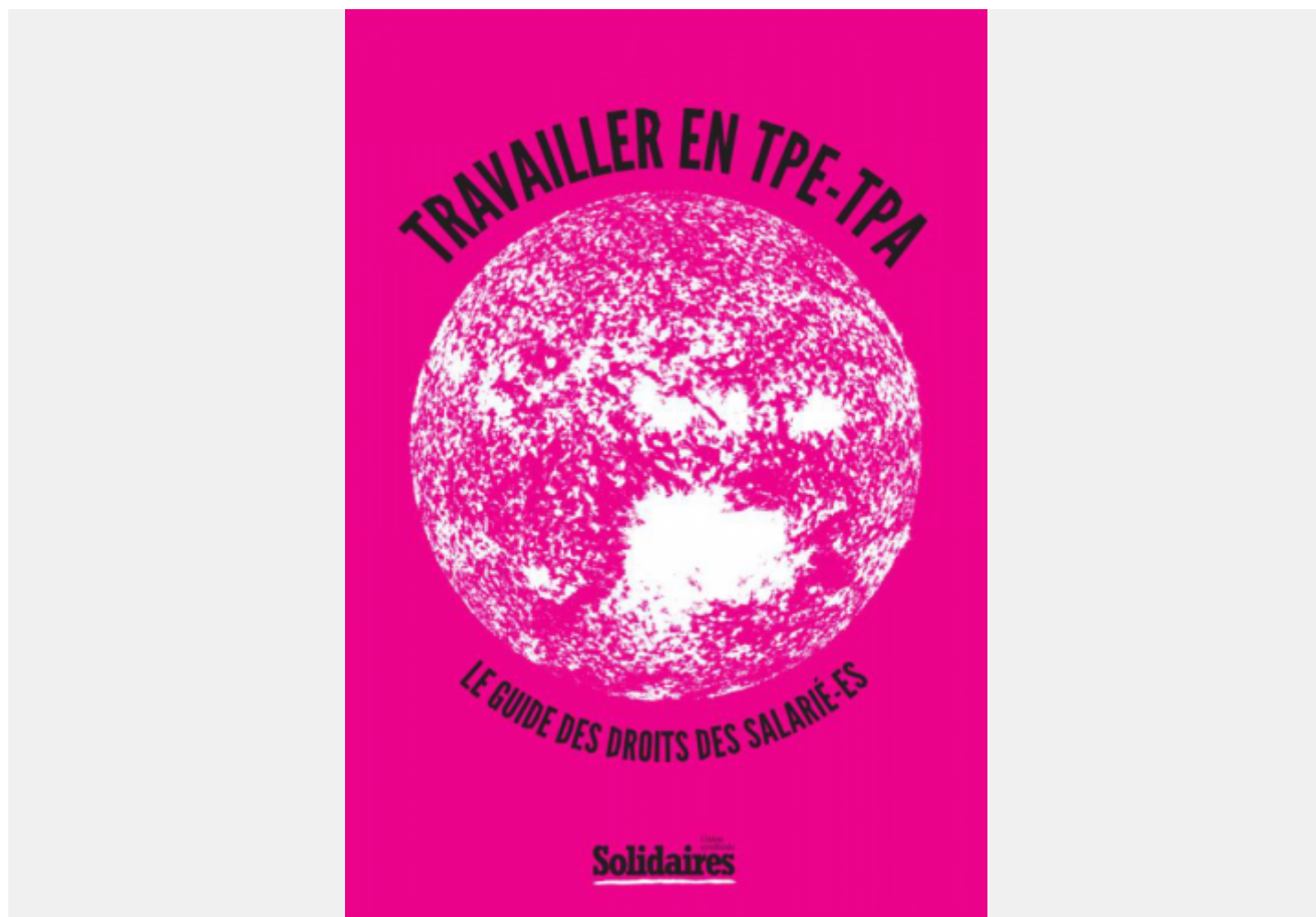


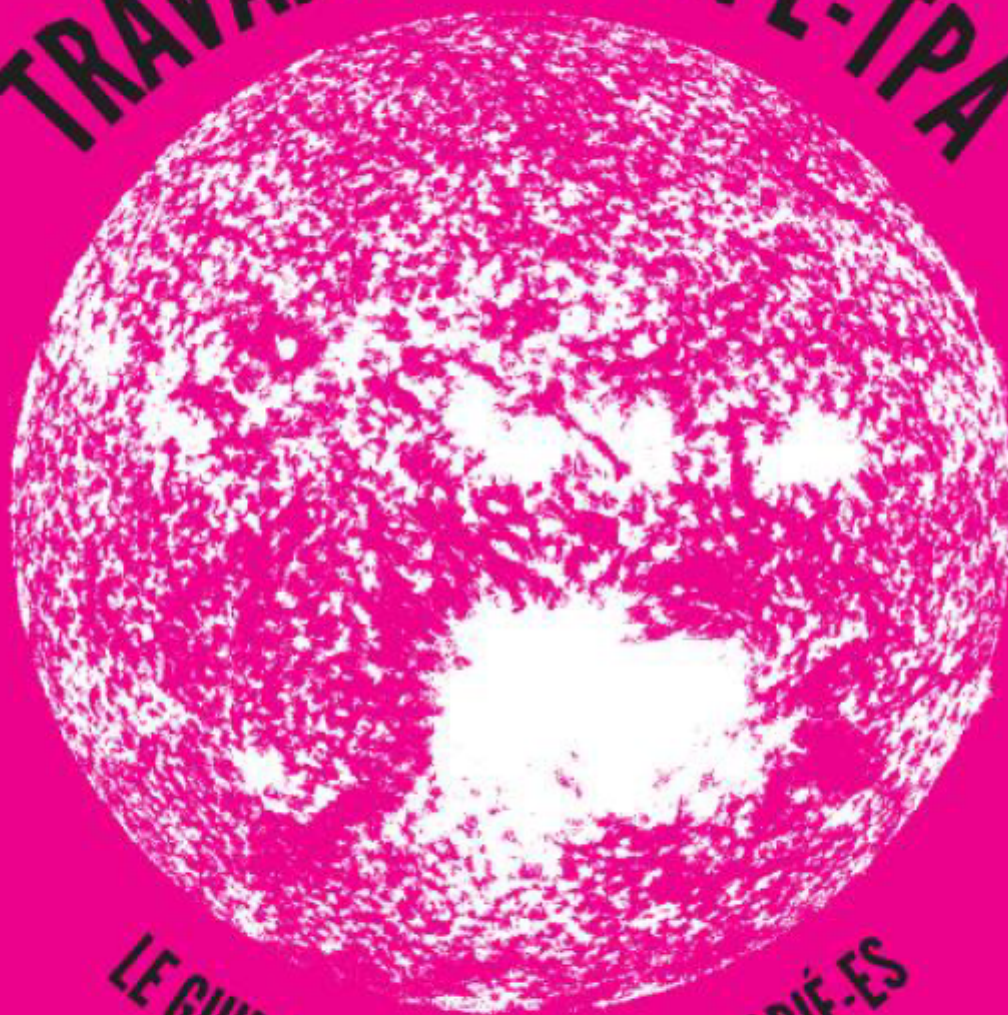


# Travailler en TPE-TPA - Le guide des droits des salarié-es des TPE-TPA

19 juin 2016



# TRAVAILLER EN TPE-TPA



## LE GUIDE DES DROITS DES SALARIÉ-ES

Union syndicale  
**Solidaires**

Salarié-es d'une Très petite entreprise ou d'une très petite association, nous avons des droits, comme n'importe quel-le salarié-e. Et pour les défendre, il est déjà important de les connaître.

Contrat de travail, recours au CDD, durées maximales du travail, temps partiel, repos, congés payés, salaire, bulletin de paie, arrêts maladie, accident du travail... autant de sujets qui nous concerne au quotidien. Ce guide, réalisé par l'Union syndicale Solidaires, est un outil pour connaître ses droits. Sur chaque sujet, après une explication simple, il renvoie aux articles du Code du travail sur lesquels s'appuyer en cas de contestation avec son employeur. Souvent, il suffit de faire référence à ces textes

pour obtenir gain de cause. Mais parfois, ça ne suffit pas : dans ce cas-là, les syndicats de l'Union syndicale Solidaires sont là pour vous aider à faire appliquer vos droits.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Tous les arguments > Les argumentaires >
- Adresse de cet article :  
<https://solidaires.org/Travailler-en-TPE-TPA-Le-guide-des-droits-des-salarie-es-des-TPE-TPA>